



**HAL**  
open science

**PREFACE, au livre de Raphaël Matta-Duvignau :  
Gouverner, administrer révolutionnairement : le comité  
de salut public (6 avril 1794-4 brumaire IV)**

Vida Azimi

► **To cite this version:**

Vida Azimi. PREFACE, au livre de Raphaël Matta-Duvignau : Gouverner, administrer révolutionnairement : le comité de salut public (6 avril 1794-4 brumaire IV). 2013. halshs-00855752

**HAL Id: halshs-00855752**

**<https://shs.hal.science/halshs-00855752>**

Submitted on 30 Aug 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paris, le 29 août 2013

**Vida AZIMI, directrice de recherche au CNRS-CERSA (UMR7106)/Université Paris II. Préface à la thèse de doctorat soutenue sous sa direction en décembre 2010, par Rapahaël MATTA-DUVIGNAU :**

*Gouverner, administrer révolutionnairement : le comité de salut public (6 avril 1793- 4 brumaire an IV)*, éd. L'Harmattan/Logiques juridiques, Paris, 2013, pp.9-11

## VERSION AUTEUR DE LA PREFACE

### PREFACE

L'histoire d'une thèse est celle d'une recherche assidue et patiente, d'indications et de conseils échangés, enfin d'une élaboration réussie. Elle est aussi avant tout celle d'un lien de confiance et de vigilance tissé au fil du temps. En l'occurrence, la confiance relevait d'une double inconscience avec le risque réel d'une totale méprise. Le sujet m'était particulièrement cher et à l'époque où je travaillais sur les archives révolutionnaires notamment sur celles des comités des assemblées, je souhaitais moi-même m'y atteler. Lorsque Raphaël Matta-Duvignau me sollicita pour diriger sa thèse et m'interrogea sur la voie à suivre, je lui proposai sans réfléchir, le Comité de salut public perçu comme machine d'administration et de gouvernement, oubliant dans mon élan que le brillant jeune homme, major de sa promotion de DEA de science administrative (2005) et bientôt allocataire de recherche de l'université Paris II, n'avait jamais touché aux archives de sa vie. Sa capacité à entreprendre pareil travail était en jeu et le sujet n'était pas sans péril. C'était sans compter sur sa persévérance et le bonheur qu'il allait y trouver en se découvrant historien du droit, ce qu'on ressent bien à la lecture de son texte. Les cinq années qui suivirent furent couronnées de succès par la soutenance brillante de sa thèse (décembre 2010), suivie de sa qualification comme maître de conférence de droit public. L'improbable pari était gagné et ma confiance tout comme son audace récompensées.

Avec l'âme d'un bénédictin et l'amour de l'ouvrage d'un artisan, Raphaël Matta-Duvignau procéda à l'exploitation systématique des archives du Comité de salut public (CSP), soit le dépouillement de plus de 500 cartons et registres rien que pour le Comité, d'autres séries d'archives, et à la consultation d'une imposante bibliographie complète mais non pléthorique. Rien qu'à ce titre, le travail est inégalé et impressionnant. Il comble une vraie lacune. Certes, les travaux sur le CSP foisonnent mais il n'existe aucune étude exhaustive et totalement centrée sur ce « monstre » politique et administratif, ni du côté des historiens de la Révolution

française ni de celui des publicistes des facultés de droit. Le sujet se justifie en outre pleinement, car à rebours de l'historiographie ancienne, Raphaël Matta-Duvignau étend ses investigations à toute la période d'existence du Comité, au-delà de Thermidor, présentant ainsi de façon très riche sur le plan institutionnel, la réaction thermidorienne, traditionnellement négligée, à la Terreur jacobine. Enfin, le point de vue de la thèse, portant sur un Comité à la fois machine politique et administrative, est pleinement novateur ; il fait éclater la distinction classique entre gouvernement et administration, situant le pouvoir du comité dans un cadre autonome et dictatorial original. Le Comité de salut public a combiné la figure du dictateur et du législateur. Il peut être crédité d'actions positives dans plusieurs domaines (assistance, secours, instruction, souci de l'exécution et de l'interprétation de la loi etc.). Création unique en son genre et dans ses initiatives, le CSP inaugure une généalogie longue dans laquelle se placeront, par la suite, tous les comités révolutionnaires. Le mérite de Raphaël Matta-Duvignau est encore d'essayer d'échapper à la polémique suscitée par un organisme « terroriste » pour les uns, lavé de ses « péchés » et innocenté par la loi du salut public pour d'autres, par ce « *salus populi suprema lex esto* » (Cicéron), cette loi suprême seule apte à sauver la patrie en danger. L'auteur se défend de tout parti-pris idéologique, même si ici ou là, son enthousiasme entraîne sa plume.

L'apport de la thèse réside dans l'approche interdisciplinaire adoptée, à l'intersection de l'histoire, du droit (-c'est une thèse de droit public forte de pertinentes analyses juridiques notamment sur les pouvoirs du Comité, les moyens de surveillance etc.), de la science politique (-cf. la I<sup>ère</sup> partie, la composition collégiale de façade, l'équilibre des pouvoirs) et de la science administrative (-Voir l'excellente II<sup>ème</sup> partie). Les différents éclairages s'harmonisent parfaitement dans le texte dont le jury a hautement loué les qualités formelles de clarté, de l'effort de synthèse et de mise en ordre d'un matériau gigantesque. Le manuscrit d'origine comptait 629 pages et un volume d'annexes de 548 pages. La prolixité est un travers commun aux jeunes chercheurs dans leur premier travail d'importance. Raphaël Matta-Duvignau aurait voulu nous livrer tout son trésor de renseignements. Il a mûri et appris que bien dire n'est pas forcément tout dire. Le texte destiné à la publication montre qu'il a su s'imposer un effort de concision dont on doit le féliciter.

Le plan s'articule en trois parties : 1- Le Comité de salut public, clé de voûte du gouvernement révolutionnaire ; 2- le Comité, une machine administrative ; 3- l'action centralisatrice du Comité. De l'avis unanime du jury, la seconde partie consacrée à la bureaucratie du CSP, la plus neuve et réussie, dépasse tous les travaux antérieurs en particulier ceux de Clive Church et fera désormais référence. On y voit vivre le Comité et pour la première fois toute la structure administrative du gouvernement révolutionnaire (géographie, méthodes de travail etc.) est révélée. Elle atteste l'installation d'un Etat administratif servant de modèle aux régimes à venir. Dans la même ligne, le chapitre IV de la III<sup>ème</sup> partie sur la carrière des agents publics est inédit et très novateur, enrichissant de la sorte l'histoire de la fonction publique en France. La I<sup>ère</sup> et la III<sup>ème</sup> parties relèvent davantage d'une synthèse d'éléments connus, mais complétés par de nouvelles informations tirées des archives. Dans un travail aussi « définitif », sur le CSP, l'auteur n'aurait pu en faire l'économie. D'ailleurs un des risques du sujet tenait à l'existence d'une littérature considérable

dont Raphaël Matta-Duvignau a su se servir habilement dans une mise en perspective originale et personnelle. Du point de vue juridique, l'auteur a su intelligemment se pencher sur les institutions et leurs réalités avant toute théorisation. On voit, sous sa plume, des hommes politiques confrontés aux exigences de l'action, montrant que le gouvernement ne se réduit pas à de grandes décisions stratégiques. Les nécessités de l'action rendent caduques et incompatibles les principes de la séparation des pouvoirs. Très finement, Raphaël Matta-Duvignau tente de raisonner, sans préjugé, sur le CSP et le gouvernement révolutionnaire, tous deux situés dans un espace-temps sans précédent ni équivalent où sauver la patrie impose une dictature, où « la société suspend les droits civiques et chaque homme renonce à tout autre soin que celui de la défense commune » (Barère). Le temps du Comité n'est pas celui d'une institution administrative ou d'un gouvernement ordinaires. Le temps de la révolution n'est pas celle de l'institution. Et l'auteur de s'appuyer sur la réflexion philosophique de Guy Thuillier sur l'administration : « L'immédiat et l'avenir n'ont pas la même tonalité : il y a le temps impératif et le temps dilatoire ». La nécessaire sauvegarde de l'Etat dicte aux acteurs politiques l'urgence et l'immédiateté de l'action. Elle demande aussi une concentration extrême de tous les pouvoirs de l'Etat entre les mains d'un Comité qui a reçu de la Convention nationale un blanc-seing pour user de « tous les moyens propres à défendre la République de ses ennemis intérieurs et extérieurs ». Avec un domaine d'action « quasi illimité », un « pouvoir juridique unilatéral exorbitant », le Comité de salut public donne dans l'exaltation exacerbée et héroïque du volontarisme politique. On a écrit à son propos : « il *veut* et les illustres maréchaux de la coalition dont les exploits résonnent dans l'Europe entière sont battus par des généraux conscrits, hier simples sergents ; il *veut* et trois cent mille paysans s'enrôlent ; il *veut*, et le pays à bout de souffle, reprend haleine et enfante quatorze armées » (J. Castelnau, cité par l'auteur). Cette énergie extraordinaire commence à fléchir au bout des 26 mois de vie du Comité, face à l'apaisement institutionnel souhaité par le Directoire, et finit par s'épuiser le 18 Brumaire, annonciateur de la fin du cycle révolutionnaire désormais fixé à ses principes. En utilisant avec intelligence sa montagne de connaissances archivistiques, Raphaël Matta-Duvignau a su surmonter les difficultés relatives à l'appréciation raisonnée des faits, gestes et protagonistes d'une pareille période.

Chose rare, l'auteur sent le pouls de l'époque et de ses hommes, et partage sa perception avec le lecteur. L'on peut certes sourire à sa familiarité affichée avec « Maximilien, Louis-Antoine, Lazare etc. » dont il a suivi le « quotidien agité »-(cf. P.4, Remerciements). Mais comme le disait un des plus beaux esprits du XVIIIème siècle, le Prince de Ligne : « L'enthousiasme est le plus beau des défauts, il vaut mieux avoir tort ainsi qu'avoir raison autrement ».

Vida AZIMI

Paris, le 24 avril 2012